



Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

(Articles R. 214-134 à 136 du code rural et de la pêche maritime)

Séance plénière du 09 octobre 2025 Relevé de décisions

Ont participé, sous la présidence de Pierre MORMEDE :

Membres titulaires et suppléants :

Dalila BOVET, Constance BRAUT, Alice DI CONCETTO, Nicolas DUDOIGNON, Bijan GHALEH, Patrick GONIN, Nicolas GUY, Christophe JOUBERT (DGRI), Anne-Claire LOMELLINI-DERECLENNE (DGAL), Véronique MARY, Valérie NIVET-ANTOINE, Emmanuel PICAVET, Laurent PINON (DGRI), Sylvie PUCHEU, Océane SCHMITT, Michel TARPIN, Pauline TÜRK, Muriel VAYSSIER-TAUSSAT

Personnalité invitée : Frédéric SOHM Secrétariat : María José FLORES

Membres excusés : Alexandra BENCHOUA, Antoine DORÉ, Alain LEPLÈGE

Ordre du jour validé en séance, avec les modifications apportées :

- 1. Présents/absents
- 2. Validation de l'ordre du jour
- 3. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 20 juin 2025
- 4. Groupe de travail « statut des comités » : présentation de la consultation des États membres (Pauline TURK)
- 5. GT Bilan des CEEA: Point de situation (Nicolas GUY)
- 6. Sensibilité et conscience chez les poissons par Frédéric SOHM (INRAE, ENS Lyon)
- 7. Appréciation rétrospective objectifs et relance du GT (Véronique MARY)
- 8. Bilan 1ère session Ethi3R (formation des membres de CEEA)

- 9. Retour d'expériences sur les agréments et les audits des CEEA
- 10. Rapport et avis interacadémiques sur l'évaluation de projets
- 11. Points divers
 - a. Enquête du FC3R : Pédagogie et utilisation de l'animal dans l'Enseignement supérieur
 - b. Retour d'expérience sur les annulations d'agréments des CEEA (Laurent Pinon et Christophe Joubert)

- (- (- (- (- (- (- (- (-

1. Présents / absents

Le quorum atteint, la séance débute à 10h05.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en début de séance.

3. Approbation du projet du relevé de décisions de la séance du 20 juin 2025

Le relevé de décisions de la séance du 20 juin 2025 est approuvé.

4. Groupe de travail « statut des comités » : présentation de la consultation des États membres (Pauline TURK)

Un questionnaire a été adressé à une trentaine de contacts dans les États membres (une mise à jour de la liste de diffusion est à prévoir). Quatre réponses ont été reçues : Bulgarie, Italie, Pologne et Suisse.

Principaux constats:

- Comités d'évaluation créés par la loi et placés sous la tutelle d'autorités nationales ou régionales.
- Pluridisciplinarité assurée par la présence de membres extérieurs issus de domaine divers : juridique, éthique, scientifique, protection animale. La mise en œuvre varie selon les pays.
- Membres rémunérés ou indemnisés, les financements provenant d'une dotation ministérielle.
- Aucun débat sociétal majeur n'a été signalé.
- L'équivalent du CNEA-CNREEA joue un rôle sur la création et la composition des comités d'évaluation.

La question d'une double évaluation, comparable au dispositif français (avis favorable du CEEA puis vérification par le MESR), a été évoquée, mais cette pratique ne semble pas exister dans les pays ayant répondu au questionnaire.

Le groupe de travail poursuivra ses échanges dans les prochains mois.

5. GT Bilan CE. Point de situation (Nicolas GUY)

Présentation et discussion du questionnaire sur l'activité de l'année 2025.

Des ajustements de forme et de contenu ont été proposés, ainsi qu'une révision de la structure afin de distinguer plus clairement les volets « bilan chiffré » et « fonctionnement ».

Une discussion complémentaire a porté sur certains passages du vade-mecum. Une relecture du document sera effectuée par le MESR, après réception des retours des membres du CNREEA ayant participé aux audits opérationnels.

La notion de « multi compétence » et celle de « membre extérieur » sont à préciser et clarifier. La définition de membre extérieur a fait l'objet d'échanges. La position du MESR est qu'une même institution ne doit pas représenter plus de 50 % des membres d'un comité (critère fondé sur l'employeur du membre et objectivement vérifiable).

Le questionnaire définitif sera validé lors de la prochaine réunion plénière du CNREEA, prévue le 11 décembre, pour un envoi début janvier 2026.

Deux réunions du groupe de travail sont planifiées en novembre et décembre pour finaliser le document. Les membres du groupe de travail sont invités à travailler sur le fichier Word en ligne, disponible sur Pléiade.

6. Sensibilité et conscience chez les poissons par Frédéric SOHM (INRAE, ENS Lyon)

Frédéric SOHM est Ingénieur de Recherche à l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon, ENS de Lyon - INRAE USC1370. Il a présenté une synthèse des discussions scientifiques des dernières années autour de la conscience ou 'sentience' des poissons, en mettant en avant une série de publications qui, sans apporter de réponse définitive à cette question, constituent une base solide pour engager une réflexion éthique et appliquer le principe des 3R dans les recherches impliquant des téléostéens.

7. Appréciation rétrospective – objectifs et relance du GT (Véronique MARY)

Rappel mandat précédent : Émission de l'avis sur l'appréciation rétrospective des projets impliquant des animaux à des fins scientifiques en juillet 2024.

Objectif actuel : Promouvoir et valoriser le travail réalisé afin d'en faire un outil opérationnel à destination des comités d'éthique.

A la suite d'un appel à candidatures, Patrick GONIN, Nicolas GUY, Sylvie PUCHEU et Michel TARPIN se sont portés volontaires pour participer au GT.

Une discussion a porté sur la possible transmission des appréciations rétrospectives via la plateforme ALURES. À ce jour, environ 17 pays transmettent leurs AR sur cet outil, mais le MESR rappelle que la France n'a pas souscrit à cette disposition et ne dispose pas de fonctionnalités permettant de le faire depuis la plateforme ESR-Projets (APAFiS).

La possibilité de diffuser les AR à l'extérieur, notamment au FC3R, ainsi que la manière de mieux valoriser le travail des comités d'éthique sur les AR, ont également été évoquées.

8. Bilan 1ère session Ethi3R (formation des membres de CEEA)

Bilan présenté par Christophe Joubert.

La présentation est proposée en annexe de ce relevé de décision

La formation Ethi3R est un programme de formation en ligne gratuit destiné aux membres de CEEA afin de renforcer leurs compétences réglementaires et éthiques, sur la base de l'avis du CNREEA en date du 18 juin 2024¹. Si cette formation est pérennisée, elle pourra être proposée aux nouveaux membres des CEEA comme formation initiale.

Bilan de la première session (mai-août 2025)

- Taux d'inscription : environ 26 % des membres de CE.
- Taux de complétion : 68 % des participants ont validé les quatre modules.
- Retour d'expérience : appréciations très positives sur le contenu et la qualité pédagogique.
- Difficultés relevées : formation chronophage (~3 × 20 % ETP) et forte charge de support technique et administratif.

Deuxième session (octobre-décembre 2025)

- Participants inscrits: 260 (objectif ~300).
- Améliorations: création des comptes par le CEMU (Université de Caen Normandie), questions de quiz améliorées, mise à disposition de tous les documents en téléchargement, attestations simplifiées.

Le MESR exprime sa volonté de pérenniser cette formation.

Points à assurer :

Maintenance informatique de la plateforme

- Mise à jour régulière des contenus
- Accompagnement du pilotage par le CNREEA et la CNEA
- Financement et coordination

Il a également été discuté la possibilité d'ouvrir certains modules aux responsables d'autres formations (par ex. le module « Comment évaluer une DAP »).

Également, il est proposé de demander l'accès à la formation aux membres du CNREEA.

Suites proposées :

- Maintenir un rythme de trois sessions par an.
- Consolider la gouvernance (CNREEA / CNEA / FC3R / CEMU).
- Examiner la faisabilité d'une ouverture ciblée de certains modules (DAP, statistiques) à d'autres publics.

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-07/avis-sur-l-valuation-desprojets-impliquant-des-animaux-des-fins-scientifiques-valid-le-18-juin-2024--33861.pdf

- Assurer la maintenance et l'amélioration continue de la plateforme et des contenus.
- 9. Retour d'expériences sur les agréments et les audits des CEEA

Présenté par Christophe Joubert.

Audits de conformité pour 2024 (questionnaire 2025)

Point de vigilance sur les moyens des CE

Lors des deux précédents audits, le manque de moyens étant classé en non-conformité mineure, il avait été recommandé aux CE de se rapprocher de leurs institutions. Cette année, les CE ayant déclaré un manque de moyens pour la troisième fois ont été mis en demeure de se mettre en conformité pour assurer leur bon fonctionnement. Six CE ont ainsi été mis en demeure, dont trois pour lesquels le manque de moyens constituait la principale non-conformité. Des échanges ont été engagées entre le MESR et les institutions.

Suites possibles aux mises en demeure envoyées en septembre

- Présentation d'un plan d'action correctif avant le 31 décembre : levée de la mise en demeure
- Demande d'un délai supplémentaire (avec un maximum de 6 mois en tout)
- Suspension ou abrogation de l'agrément en l'absence de mesures correctives.

Audits de conformité pour 2025 (questionnaire 2026)

Axes prioritaires : indépendance et impartialité des CE, maintien de compétences.

Le groupe a échangé sur les moyens alloués aux comités d'éthique, notamment la possibilité d'établir des conventions, et la pertinence des seuils définis, tant pour la composition des CE que pour le volume de DAP examinées.

Le seuil maximal de membres issus d'une même institution passera de 75 % à 60 % en 2025, puis sera progressivement abaissé à 50 %. Le nombre minimal de DAP évaluées (moyenne sur les 5 dernières années), actuellement fixé à 3 DAP par an, sera porté à 5 en 2025, puis progressivement à 10.

10. Rapport et avis interacadémiques sur l'évaluation de projets

Un résumé est présenté par Patrick GONIN. Les deux documents, ainsi que la présentation sont proposés en annexe de ce relevé de décision.

Différents points du rapport et de l'avis sont examinés. Ces documents reflètent une perception globalement négative des CE par les chercheurs consultés. Ils formulent des critiques à l'égard de l'organisation générale du dispositif et du fonctionnement des CE, bien que leurs analyses semblent reposer sur un nombre limité de témoignages, non représentatif statistiquement.

Le contenu du rapport et de l'avis est discuté. Certains principes présentés apparaissent inexacts ou obsolètes, l'enquête datant de plus de deux ans. Le CNREEA et le MESR expriment des réserves concernant certaines analyses et propositions formulées.

Le MESR propose de publier une guide précisant les délais d'évaluation des projets, afin de clarifier que le délai de traitement par le responsable de la mise en œuvre du projet est suspensif.

11. Points divers

a. Enquête du FC3R : Pédagogie et utilisation de l'animal dans l'Enseignement supérieur

Enquête conjointe FC3R - CNEA, avec deux objectifs principaux :

- 1. Favoriser une meilleure intégration de l'éthique animale et du principe des 3R dans les formations.
- 2. Recenser les initiatives pédagogiques utilisant des méthodes alternatives à l'expérimentation animale en vue d'une analyse approfondie permettant d'identifier les leviers d'action, les initiatives innovantes ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre.

Ce recensement inclut également l'utilisation actuelle d'animaux vivants, afin de dresser un état de lieux global et de proposer des pistes pour le développement de méthodes alternatives.

L'enquête a été lancée il y a une quinzaine de jours, mais le taux de réponse reste faible.

b. Retour d'expérience sur les annulations d'agréments des CEEA (Laurent PINON et Christophe JOUBERT)

Une association a demandé les dossiers d'agréments concernant 30 CE agréés en janvier 2022. Le MESR a transmis les dossiers correspondants à ces comités.

L'association a estimé que les agréments avaient été délivrés sur la base de dossiers incomplets. Le tribunal administratif a, en conséquence, annulé l'agrément des 18 premiers comités (les 12 autres sont en attente de décision).

Après transmission de nouveaux dossiers de demande d'agrément, les agréments ont été renouvelés.

Une nouvelle demande de communication de documents a été reçue. Elle porte sur 20 CE agréés en 2023 sur la base des informations déclarées lors de la première enquête.

Le MESR a eu des retours positifs de la part de Véronique MARY et Valérie NIVET-ANTOINE concernant leur participation aux audits opérationnels des CE pilotées par le MESR.

La séance est levée à 16h12

- (- (- (- (- (- (- (- (-

Abréviations les plus utilisées dans les documents du CNREEA

AR: appréciation rétrospective

Cellule AFiS : cellule du MESR en charge de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques

CE ou CEEA : Comité d'éthique en expérimentation animale

CNEA : Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques (CNPAFiS) (ex Commission nationale de l'expérimentation animale)

CNREEA: Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

DGAL : Direction générale de l'alimentation (MASA), dont dépend l'expérimentation animale (sous-direction de la santé et du bien-être animal, bureau du bien-être animal)

DGRI: Direction générale de la recherche et de l'innovation du MESR

FC3R (centre France 3R) : Structure nationale de référence pour les questions relatives aux '3R' (remplacer, réduire, raffiner) en expérimentation animale

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; ex MAA, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; appelé également « ministère chargé de l'agriculture »

MESR: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont dépend l'expérimentation animale (département des pratiques de recherche réglementées), également appelé « ministère chargé de la recherche »

SBEA: Structures chargées du bien-être des animaux

Réunion Ministère, CNREEA, CNEA, FC3R, 3/10/2025



Ethi.3R

LES 3R EN FRANCE : INITIATIVES COLLECTIVES ET OUTILS DE PARTAGE

Terminé - Septembre 2022



Bilan de la 1ère session Ethi.3R

Formation pour membres de comités d'éthique en expérimentation animale

Valentine BOUET, Laura BARROT et Laurent CHAZALVIEL







ethi3r.rnc2ea@inserm.fr

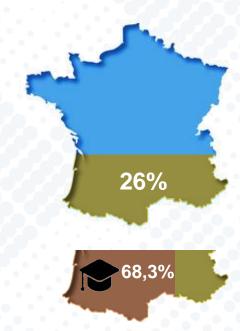
Participation à la 1ère session : du 5 mai au 31 août 2025



587 participants / 2200 membres de comités en France

Création d'un compte Prélude par les participants

 Accès à l'espace de cours (liste des membres fournies par les CEEA)



404 attestations de réussite ont été délivrées

37 participants n'ont pas fini la session 1 et pourront finir pendant la session 2

146 se sont inscrits mais n'ont pas suivi la formation ⇒ Taux de completion : 68.3%

Formation organisée en 4 modules

- Considérations éthiques générales
- Cadre réglementaire
- Statistiques (optionnel)
- Comment évaluer une DAP

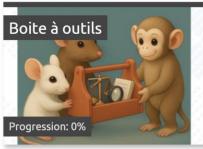


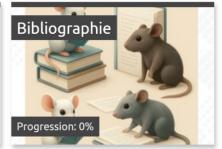














Satisfaction par module



Le contenu du module était clair et bien structuré.

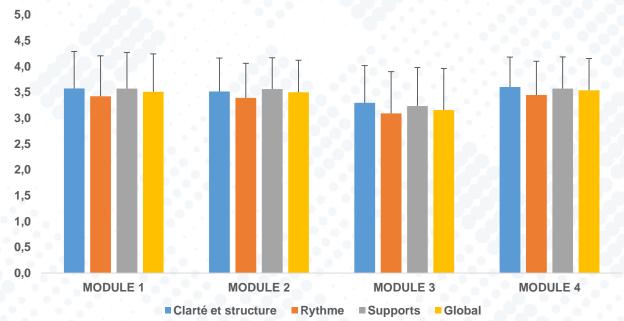
Le rythme du module était adapté à mon apprentissage.

Les supports (documents, commentaires audio...) étaient utiles et pertinents.

Je suis globalement satisfait(e) de ce module.

1	2	3	4
Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Totalement
d'accord	d'accord	d'accord	d'accord





Module 1 : Considérations éthiques générales

Participation : 434/587 (74%)

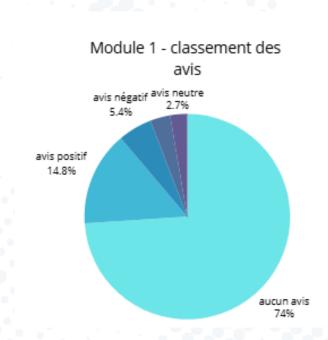
Réussite au Quiz : 99.5%

Satisfaction

Appréciation générale Contenu

Accessibilité
Evaluation

« Contenu très clair, la progression est bien structurée pour rentrer dans le sujet et l'ensemble me semble parfaitement accessible à tous, quel que soit le niveau scientifique ou de connaissance du membre de Comité d'éthique. Bravo! »





Nombre d'avis : 107 (26%) Pour les avis exprimés :

Général +	7%
Contenu +	61%
Forme +	1%
Contenu -	21%
Quiz -	7%
Forme -	10%
Dense	61%

Module 2 : Cadre règlementaire

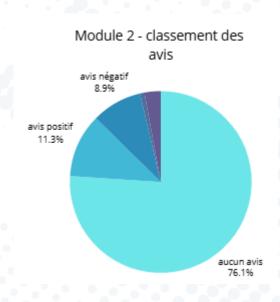
Participation : 413/587 (70%)

Réussite au Quiz : 100%

Satisfaction

Support Redondance Rythme Contenu

« La quantité d'informations fournie (parfois redondante mais bien importante) est phénoménale! Ce module a été très enrichissant par ses interventions et sujets abordés. C'est un travail colossal qui a été réalisé, merci pour ce module!!»





Nombre d'avis : 91 (24%) Pour les avis exprimés :

Général +	4%
Contenu +	47%
Forme +	0%
Contenu -	3%
Quiz -	12%
Forme -	15%
Dense	12%

Module 3 : Statistiques

Ont réalisé le test de positionnement :

66% des participants,

93% des attestations dont 21 n'ont pas suivi les cours

Ont suivi les cours :

61% des participants,

88% des attestations (72% ont fait le quiz)

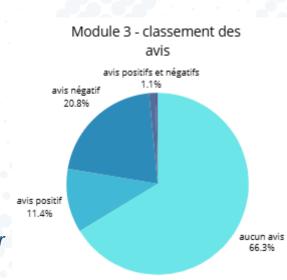
Réussite au Quiz : 79%

Satisfaction

Autres

Difficulté statistiques logiciels manquants
Accès aux supports

« Module qui reprend bien les bases des statistiques. Ce module mériterait de rester accessible pour le revoir fréquemment. »





Nombre d'avis : 89 Taux de réponse : 34%

Général +	0%
Contenu +	37%
Non habitué aux statistiques et/ou aux logiciels	55%
Contenu -	1%
Quiz -	9%
Forme -	1%
Pas de téléchargement possible des ressources	10%

Module 4 : Comment évaluer une DAP

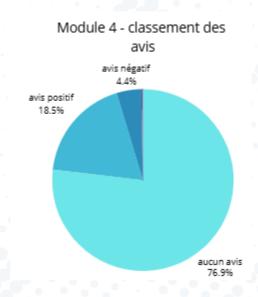
Participation : 401/587 (68%)

Réussite au Quiz : 100%

Satisfaction



« Ce module est vraiment très bien construit. Les documents disponibles sont indispensable pour les membres des CEEA»





Nombre d'avis : 84 Taux de réponse : 22%

Général +	1%
Contenu +	76%
Contenu -	7%
Quiz -	5%
Forme -	1%
Redondances	11%
Dense	14%

Améliorations apportées pendant la session 1



Clarté des questions des Quiz

Bug sur les enchaînements des modules

Réponses aux questions du forum

Aspect téléchargeable des documents (vidéos statistiques)

Allongement de la durée de la session (2 mois --- 4 mois)

Constats pour la session 1



Points positifs

Nombre d'inscrits (587)
% complétion
Nombreux retours positifs
Évolution de nos connaissances
personnelles
Financement du FC3R rentabilisé
(45k€, équivalent à environ 112
inscriptions à 400€ hors frais de mission ou
ROI (return on investissment) =5,22)

Points négatifs

Chronophage (~3 x 20% ETP)
Assistance nécessaire en continu
1288 échanges mails en 2 ans
Dont 234 pour la session 1

Arrêt de la plateforme Prélude (cyberattaque durant l'été)

Pour la session 2



Dates: 6 octobre - 31 décembre 2025 (déjà 300 inscrits)

Améliorations apportées :

- Comptes et accès à l'espace de cours crées par le CEMU
- Questions des Quiz améliorées
- Tous des documents rendus téléchargeables
- Informations contenues dans les attestations simplifiées (valeurs des moyennes supprimées)

Avenir de la formation



Respecter un rythme de 3 sessions par an ?



- Mettre à jour les contenus à la fin de chaque session
 - ✓ Recommandations et avis CNREEA, CNEA, cellule Afis
- Ouverture de certains éléments aux concepteurs (« DAP décortiquée ») version interactive sur le site du FC3R? Plateformes e-formation? ETPLAS?

Remerciements















Delphine Bazin-Beust Ludovic Dickel Nicolas Dudoignon Stéphan Langonnet Thomas Lorivel Frédéric Moysan Fanny Pilot-Storck Jean-Claude Desfontis
Patrick Gonin
Frédéric Jacquot
Karim Mesbah
Valérie Nivet-Antoine
Samuel Vidal

Doris-Lou Demy Stéphane Dorschner

Anne-Laure Bonnefont Aurélie Bonilla Juliette Cognié Elizabeth Genet Nathalie Kasal-Hoc Myriam Rouahi Laurent Borgiès
Soufiane Brun
Delphine Denais-Lalièvre
Nicolas Guy
Christophe Joubert
Pierre Mormède
Louis Schweitzer
Athanassia Sotiropoulos
Patrick Verwaerde

